RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

VetAgro Sup

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

(C.C.T.P.)

MARCHE N°2027-PA01

MISE EN PLACE ET MAINTENANCE D'UN SYSTEME DE TELE-ALERTE POUR VETAGRO SUP

Table des matières

1 Objet du marché 3
2 Contexte général 3
2.1 L'établissement 3
2.2 Les campus 4
2.2.1 Campus vétérinaire 4
2.2.2 Campus agronomique 6
2.3 Les systèmes d'alerte existant sur chacun des campus 7
3 Dispositions techniques 8
3.1 Attendus techniques généraux de la plateforme 8
3.2 Attendus du module de déclenchement de l'alerte 8
3.3 Attendus du modèle collaboratif de pilotage de la situation de crise 9
3.4 Attendus du module de télé- alerte multi canal 9
3.5 Formation du personnel exploitant 10
3.6 Réception 10
3.7 Garantie 10
3.8 Hébergement et maintenance 10
3.9 Autres prestations 11
4 Spécifications environnementales 11

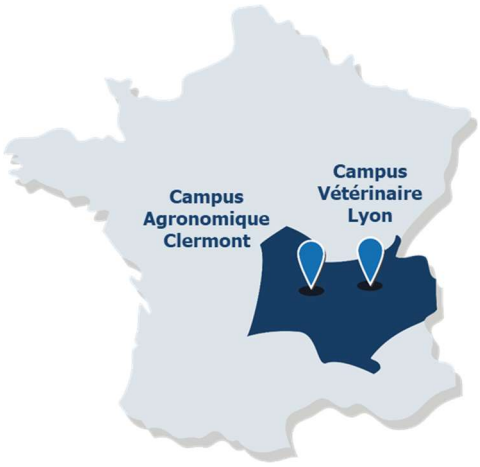
1 Objet du marché

Le présent marché a pour objet une prestation pour un outil de télé-alerte et de gestion de crise, sur chacun de ses campus. Des prestations supplémentaires éventuelles sont incluses.

2 Contexte général

2.1 L'établissement

VetAgro Sup est née de l'alliance, au 1er janvier 2010, de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles de Clermont-Ferrand sur le campus agronomique de Lempdes (63) et, sur le campus vétérinaire de Marcy l'Etoile (69), de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon (ENVL), de l'Ecole Nationale des Services Vétérinaire (ENSV). Seule structure française à former à la fois des vétérinaires, des ingénieurs agronomes et des inspecteurs de santé publique vétérinaire, VetAgro Sup développe des activités de formation et de recherche qui s'inscrivent naturellement dans la thématique phare «Global Health», à l'interface des santés humaine, animale et environnementale.



L'Etablissement est sous double tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

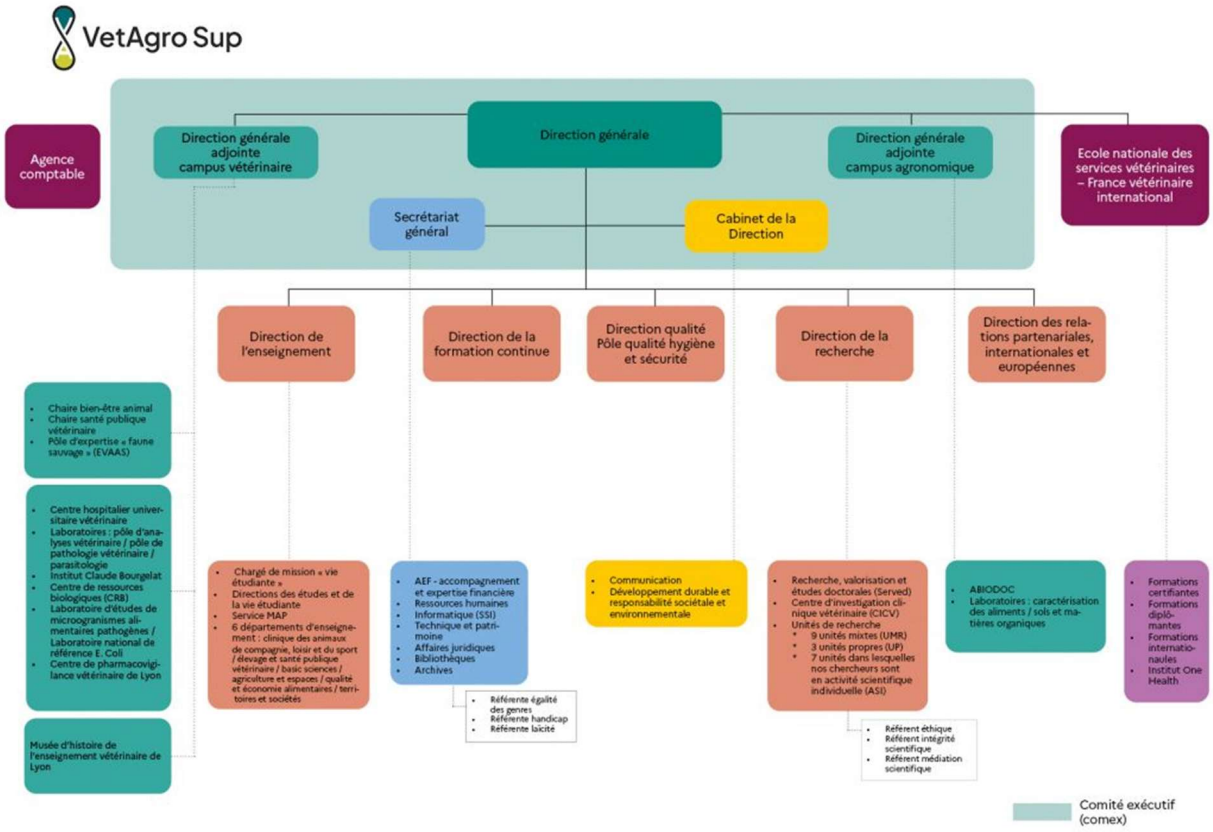
L'établissement possède une expertise qui vient en appui aux acteurs économiques nationaux, européens et internationaux dans les domaines de l'alimentation, de la santé animale, des sciences agronomiques et de l'environnement. La qualité des formations est reconnue par l'American Veterinary Medical Association (AMVA), l'Association européenne des établissements d'enseignement vétérinaire (AEEEV), la Commission des titres d'ingénieur (CTI) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

Les activités de VetAgro Sup sont les suivantes :

- **Formation** : 1 276 étudiantes et étudiants[1] (938 campus véto + 338 campus agro) se répartissent dans 6 départements d'enseignement :
 - Agriculture et espaces
 - Qualité et économie alimentaires
 - Territoires et société
 - Clinique des animaux de compagnie, de loisir et de sport
 - Élevage et santé publique vétérinaire
 - Sciences fondamentales
- **Recherche** : au cœur des missions de VetAgro Sup, la recherche apporte les bases des enseignements dispensés et participe également à la diffusion des connaissances au service de grands enjeux scientifiques du vivant et de la santé. L'Etablissement compte 19 Unités de recherche, dont 9 unités mixtes.
- **Plateaux techniques** : avec ses 12 plateaux techniques, dont un Centre hospitalier universitaire vétérinaire, VetAgro Sup est un acteur majeur du développement de nouvelles technologies dans les domaines de compétence de l'établissement.

[1] Données 2025-2026

Au total 580[2] personnes travaillent à VetAgro Sup (475 campus véto + 135 campus agro) dont 109 enseignants et enseignantes.



2.2 Les campus

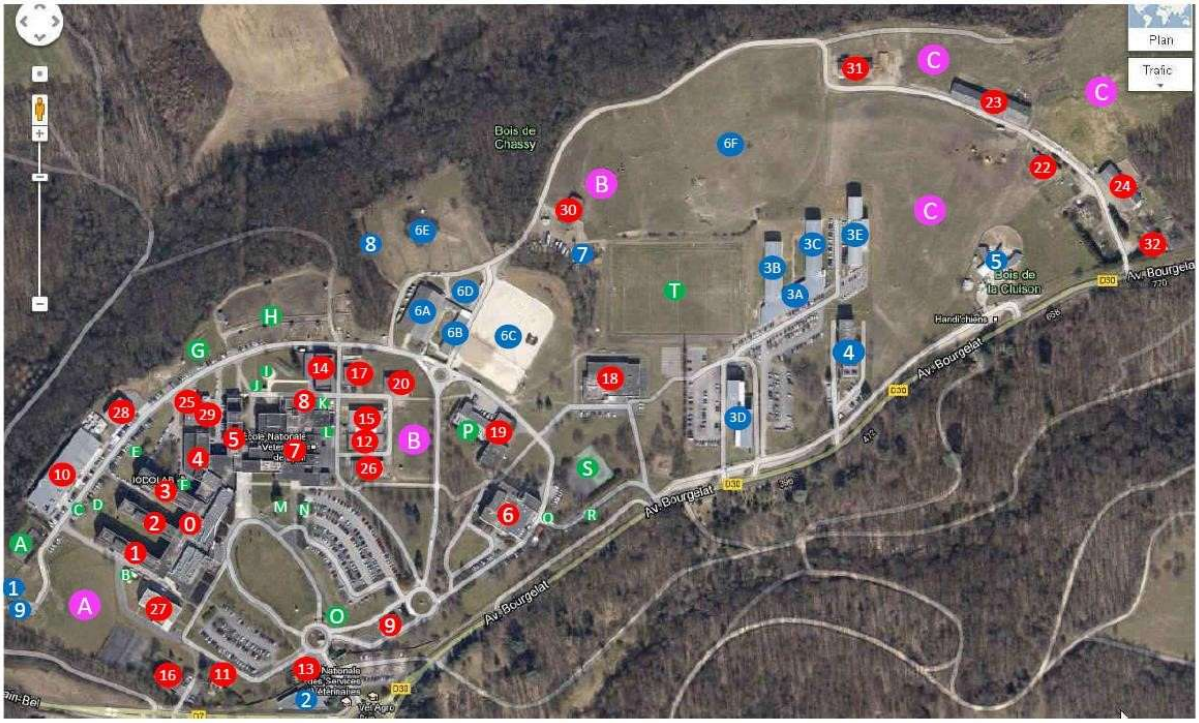
2.2.1 Campus vétérinaire

Le campus vétérinaire de VetAgro Sup est implanté depuis 1975 sur le site de Marcy l'Etoile, sur un terrain de 41.9 ha avec un patrimoine de 36 535 m² de SUB (données OAD).

Le site a la particularité d'être composé de nombreux bâtiments dispersés sur le site.

Un schéma directeur immobilier est en cours.

[2] Données 31/12/2025



N°	Destination	Repères plan
1	Bâtiment principal	Rouge 0 à 5, 7 et 8
2	Bâtiment d'infectiologie	Rouge 6
3	Poste de garde	Rouge 9
4	Institut Claude Bourgelat	Rouge 10
5	Maison des hôtes	Rouge 11
6	Chenil (non aménagé)	Rouge 12
7	Logement de fonction	Rouge 13
8	Hôpitaux pour chevaux	Rouge 14
9	Hôpitaux bovins	Rouge 15
10	Bâtiment des logements de fonction (x7)	Rouge 16
11	Hôpitaux petits ruminants	Rouge 17
12	Restaurant Universitaire	Rouge 18
13	Locaux techniques et chaufferie	Rouge 19
14	Fenil	Rouge 20
15	ex-Laiterie	Rouge 22
16	Stabulation équestre, centre de reproduction équine	Rouge 23
17	Hangar (stock fourrages)	Rouge 24
18	Bâtiment autopsie anatomie	Rouge 25 et 29
19	Médecine préventive	Rouge 26
20	Ecole Nationale des Services Vétérinaires	Rouge 27
21	Bâtiment d'isolement pour grands animaux	Rouge 28
22	Stabulation bovine	Rouge 30
23	Fumière	Rouge 31
24	Maison d'habitation (logement de fonction)	Rouge 32

N°	Destination	Repères plan
1	Chalet des Apiculteurs du Rhône	Bleu 1
2	Crèche Les Petits Chaperons Rouges	Bleu 2
3	Résidence Universitaire CROUS (SEMCODA)	Bleu 3A à 3E
4	HLM pour le personnel de VetAgro Sup et autres	Bleu 4
5	Handi'Chien	Bleu 5
6	Centre équestre	Bleu 6A à 6F
7	Relais GSM Bouygues Télécoms	Bleu 7
8	Relais GSM SFR	Bleu 8
9	Relais GSM Orange	Bleu 9

Les surfaces de patrimoine par fonctions principales sont les suivantes :

- Enseignement (dont bibliothèque) : 3 918 m2
- Recherche : 7 003 m2
- CHUV : 8 320 m2
- Restaurant universitaire : 1 332 m2

Le terrain est également occupé par convention par les structures suivantes :

- Un bâtiment d'hébergement des étudiants propriété de la SEMCODA et géré par le CROUS
- Un bâtiment d'habitat collectif construit et géré par la SEMCODA;
- L'association Handichiens ;
- La crèche inter-entreprises "Les petits chaperons rouges" construite par la SARL LPCR IMMO (bail emphytéotique de 30 ans à compter d'avril 2008).

2.2.2 Campus agronomique

Le campus agronomique de Lempdes s'étend sur un terrain domanial de 5,86 ha et comporte un patrimoine bâti de 14 335 m²SUB, réparti comme suit (import OAD).

Code bât/ter	Libellé bât/ter	Type de bien	Usage détaillé du bien	SUB
				14335
397887	BATIMENT PRINCIPAL	Bât. enseignement ou sport	Bât. d'enseignement supérieur	7430
397889	RESIDENCE UNIVERSITAIRE	Logement	Bâtiment de logements meublés – Espace Darpoux-colloque	5669
397891	MAISON INDIVIDUELLE 1	Logement	Maison individuelle	130
397892	MAISON INDIVIDUELLE 2	Logement	Maison individuelle	160
397893	MAISON INDIVIDUELLE 3	Logement	Maison individuelle	106
397895	RESTAURANT UNIVERSITAIRE	Bâtiment sanitaire ou social	Bât. restauration collective	840



BATIMENTS DU SITE DANS LEUR ENVIRONNEMENT

Un schéma directeur immobilier est en cours.

2.3 Les systèmes d'alerte existant sur chacun des campus

Jusqu'en décembre 2026, VetAgro Sup dispose d'une solution dont les principales fonctionnalités sont la gestion des alertes préconfigurées et intégrant l'envoi de mail/SMS et le déclenchement de l'alarme PPMS, la possibilité d'activer les alertes à distance depuis un ordinateur ou un smartphone, ainsi que directement sur site, à l'aide des boutons du coffret d'alarme PPMS ou, sur le site de Marcy l'Etoile, à l'aide des boutons du coffret physique. Le renouvellement de cette prestation est l'objet du présent marché.

L'ajout et la suppression des personnes à avertir via adresse mail se fait via une API entre le site de gestion et nos annuaires informatiques. L'ajout et la suppression sont automatiques.

Il existe une seconde API pour les personnels qui ont souhaité être alertés sur leur numéro de téléphone personnel. La mise à jour est automatique tant que la personne vient faire les modifications dans notre interface dédiée.

Il n'est pas possible de supprimer l'ensemble des personnels en un clic depuis l'interface de la solution actuelle.

Les fiches techniques des différents équipements sont jointes en annexe.

Équipements :

- sirène PPMS ECN 1800 W, de marque Orson :
 - Sur le campus vétérinaire : 1 en toiture terrasse au-dessus de l'Aile 5 – Niveau 3 ; 2 seront installées fin 2026 (voir plan masse) ;
 - Sur le campus agronomique : 1 en toiture terrasse au-dessus de l'administration en R+2 (voir plan masse);
- 1 coffret E-Message par campus, coffret de communication radio avec sorties relais, raccordé directement à l'armoire de la sirène PPMS. Il assure la commande des différentes fonctions par l'intermédiaire de relais :
 - Alerte confinement ;
 - Alerte intrusion ;
 - Fin d'alerte.
- Sur le site de Marcy l'Etoile : 1 coffret de commande physique, installé au poste de garde, permettant la commande du système directement sur site.

Modes de commande :

La commande de la sirène peut être réalisée selon deux modes :

- À distance, depuis l'interface en ligne E-Message, après authentification avec un identifiant et un mot de passe.
- Sur site, directement depuis les commandes disponibles sur l'armoire de la sirène PPMS (située dans un local dédié en R+1 sur Lempdes et dans l'aile 5-niveau 3 à Marcy L'Etoile).
- Sur Marcy l'Etoile : à partir des boutons de commande du coffret installé au poste de garde.

Liaison radio

Le coffret E-Message intègre un récepteur radio équipé d'une antenne, permettant de recevoir les informations et de commander la sirène PPMS.

3 Dispositions techniques

Dans le cadre du PPMS, il est attendu du titulaire qu'il mette à disposition une plate-forme comportant les modules suivants **(offre de base)** :

- Un module de déclenchement d'alerte
- Un module collaboratif de pilotage de la situation de crise
- Un module de télé alerte multi canal
- Un dispositif d'accompagnement et de formation à la prise en main des outils

Il devra en outre chiffrer, en prestations supplémentaires éventuelles :

- L'installation d'un système d'alerte manuel sur le campus agronomique (voir article 3.2)
- La fourniture d'un module de gestion documentaire (voir article 3.3)
- La traçabilité dans le module de télé-alerte (voir article 3.4).

Pour ces différents éléments, le candidat pourra proposer des variantes et propositions d'alternatives selon les évolutions technologiques en place.

3.1 Attendus techniques généraux de la plateforme

- Un interfaçage avec les SI de l'établissement : enjeu de mise à jour automatique de la base de données ;
- API entre le système de gestion des utilisateurs et notre annuaire informatique ;
- Disponible 24/7 et assistance en cas d'incident ;
- Simple d'utilisation sur différents équipements (pc, tablette, smartphone)
 - Fiable et rapide pour une diffusion quasi instantanée des messages d'alertes pour une communauté de 2500 personnes
 - Facile à mettre à jour (maintien en condition opérationnelle)
 - Mobile
- Sécurisé par l'hébergement des données en France ou dans l'Union européenne ;
- En conformité avec le R.G.P.D.

Au niveau de l'administration du logiciel, il est attendu :

- Gestion des profils et des habilitations ;
- Administration par plusieurs gestionnaires ;
- Paramétrage des modèles de messages ;
- Gestion des droits par rôle ;
- Le serveur doit pouvoir envoyer des mails à la communauté (~2500 adresses) sans être banni et sans délai de remise.

3.2 Attendus du module de déclenchement de l'alerte

Le système doit permettre le déclenchement manuel d'une alerte par un utilisateur habilité :

- soit à distance, depuis l'interface en ligne, après authentification avec un identifiant et un mot de passe ;
- Soit, sur site, à partir des boutons de commande du coffret installé au poste de garde sur Marcy l'étoile, ou directement depuis les commandes disponibles sur l'armoire de la sirène PPMS sur les deux campus ;

- Définition de différents niveaux d'alerte selon la nature de l'événement ;
- Possibilité de lancer des scénarios d'alerte préconfigurés.

PSE N°1

Le candidat chiffrera, en prestation supplémentaire éventuelle (P.S.E.), que le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de retenir ou non, la mise en place d'un déclenchement manuel via l'installation d'un tableau de commande par boutons sur le campus agronomique y compris montage et raccordement et fourniture d'un planning prévisionnel.

3.3 Attendus du modèle collaboratif de pilotage de la situation de crise

- Avoir à disposition **différents scénarios de crise** pré-enregistrés qui pourront être adaptés aux besoins de l'établissement
- **Informer les parties prenantes** (collaborateurs, clients, fournisseurs, autorités…) de la situation et de son évolution

Gestion de scénarios

- Création et modification de scénarios d'alerte ;
- Paramétrage de scénarios spécifiques (PPMS, incendie, accident grave, incident technique, crise sanitaire, etc.) ;
- Association de messages, groupes de diffusion et procédures propres à chaque scénario.

PSE N°2 :

Le candidat chiffrera, en prestation supplémentaire éventuelle (P.S.E.), que le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de retenir ou non, un module de gestion documentaire permettant d'accéder facilement aux procédures et documents de crise.

3.4 Attendus du module de télé- alerte multi canal

La plateforme devra pouvoir piloter, si nécessaire, des équipements de sécurité tels que :

- sirènes ;
- avertisseurs sonores ;
- panneaux d'information ;
- autres dispositifs compatibles.

Il est à noter que les éléments techniques déjà en place seront, autant que faire se peut, utilisés par le prestataire. A défaut, leur remplacement sera budgété dans le forfait « mise en place du système de télé-alerte ».

Cette solution devra permettre :

- Le déclenchement automatique lors de l'activation de l'alerte générale ou selon des scénarios spécifiques ;
- De remonter instantanément un signal d'alerte via **les sirènes de toitures existantes, sur chacun des campus ;**

- D'alerter/ notifier à minima via SMS et mail et appels vocaux automatisés, les étudiants et étudiantes ainsi que les collaborateurs et collaboratrices rapidement si besoin ;
- L'affichage, le cas échéant, de messages ou consignes adaptés au scénario déclenché ;
- Une parfaite synchronisation avec la plateforme de gestion de crise.

Attendus pour la gestion des destinataires

- Constitution de groupes de diffusion ;
- Gestion des listes de contacts ;
- Ciblage des destinataires selon :
 - leur résidence administrative ;
 - leur statut : personnel / étudiants / entreprises hébergées ;
- Mise à jour automatique des listes de diffusion.

PSE N°3

Le candidat chiffrera, en prestation supplémentaire éventuelle (P.S.E.), que le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de retenir ou non, la traçabilité du module de télé-alerte : a minima historique complet des alertes, journalisation des actions, conservation des accusés de réception et export des journaux et des rapports.

3.5 Formation du personnel exploitant

Le prestataire organise des sessions de formation pour le personnel exploitant. Les modalités et durées des sessions seront précisées dans la réponse du candidat.

3.6 Réception

La réception ne pourra se faire qu'après la réalisation :

- ✓ Des essais radio (selon le Directive RED 2014/53/EU),
- ✓ Des tests de fonctionnements de l'ensemble des appareils et du logiciel de supervision,
- ✓ Des tests d'auditions des messages d'alertes dans l'ensemble des locaux, et dans les salles de cours ou bureaux,
- ✓ De la formation des utilisateurs.

A l'issue de sa prestation, le titulaire devra remettre à VetAgro Sup, un état des lieux de tous les organes techniques (DOE), dans le mois suivant la mise en service.

3.7 Garantie

Le titulaire doit fournir une garantie biennale des appareils montés.

3.8 Hébergement et maintenance

Le titulaire assurera l'hébergement, la maintenance préventive et évolutive pour garantir le fonctionnement du système (qui comporte la plate-forme logicielle et les installations physiques), ainsi qu'une aide et une assistance à distance en cas de dysfonctionnement.

Le titulaire assurera les dépannages et réparations du système sur la base du tarif horaire de main d'œuvre et de déplacement figurant dans l'annexe financière.

3.9 Autres prestations

Durant le marché, le titulaire devra pouvoir installer des diffuseurs de messages, précisant le type d'alerte et les consignes à suivre **dans des locaux où les dispositifs d'alerte généraux ne sont pas suffisamment perceptibles** (blocs opératoires, salles d'imagerie, locaux techniques, laboratoires ou locaux présentant un isolement acoustique important, self du campus agronomique, certains laboratoires du campus agronomique). Cette prestation sera proposée pour les deux campus et facturée aux prix figurant dans l'annexe financière, en intégrant l'installation du diffuseur.

4 Spécifications environnementales

Le titulaire communique dans son offre, puis une fois par an sur demande de l'acheteur, les informations dont il dispose relatives à la localisation de l'hébergement, aux indicateurs d'efficacité énergétique du ou des centres de données (data centers) mobilisés (notamment PUE « Power Usage Effectiveness » lorsqu'il est disponible), à l'origine de l'électricité consommée et aux principales mesures de réduction de l'empreinte environnementale du service.

Le cas échéant, pour les installations techniques, l'indice de réparabilité sera précisé, ainsi que la conformité à un écolabel (TCO Certified).